

**Discours de Franck Montaugé prononcé le 7 mai 2015**  
à l'occasion de la signature du contrat de ville du Grand-Garros

Mme la Ministre,

M. le député – président du conseil départemental du Gers,

M. le conseiller régional représentant M le président du conseil régional

M. le préfet,

M. le directeur régional des affaires culturelles, représentant le préfet de région Midi-Pyrénées,

Mrs les maires des communes de l'agglomération,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les représentants des services et partenaires du contrat de ville,

Mesdames et Messieurs les membres du conseil citoyen,

Mesdames et Messieurs les représentants des associations,

Mesdames et Messieurs,

La vie politique, comme la vie tout court, est faite de moments d'inégales intensités. L'évènement qui nous réunit aujourd'hui dans cette salle, au cœur du quartier du Grand-Garros, fait partie de ces instants exceptionnels de vie publique où l'action rejoint le sens profond de l'engagement, politique ou civique.

En recevant le 3 août 2013, à la mairie d'Auch, le Président de la République François Hollande, je lui disais ma reconnaissance de donner sens à l'unité de notre République et de ses territoires, de

redonner de l'espoir et des perspectives positives aux citoyens de France, et je le remerciais d'avoir intégré dans sa nouvelle politique de la ville, les quartiers d'habitat social de villes rurales comme la nôtre.

La justification fondamentale de notre engagement politique, je le ressens en tout cas comme ça, c'est la lutte contre la pauvreté, c'est de donner à tous nos concitoyens, sans oublier personne, des jeunes enfants jusqu'aux aînés, les voies et les moyens de leur propre autonomie.

Parvenir à cela nécessite de s'attaquer à la pauvreté et nous sommes reconnaissants au Président de la République d'avoir retenu le critère de la ressource comme critère central d'éligibilité.

Sur un sujet aussi sensible, changer de paradigme nécessite de l'audace et du courage politique !

Permettez-moi ici de remercier le Premier ministre Jean-Marc Ayrault, le premier maître-d'œuvre de cette nouvelle politique, le ministre délégué à la ville François Lamy ainsi que ses collaborateurs qui ont été nos interlocuteurs directs depuis le début, je pense en particulier à Sébastien Jallet et Camille Vieilhescazes.

Nos remerciements vont également à Monsieur le Premier ministre Manuel Valls, et à vous-même Mme Myriam El Khomri qui avez avec une grande résolution peaufiné le bouclage de ce contrat.

J'ai tout autant été sensible à l'engagement de tous les services de la préfecture du Gers conduits et animés, avec conviction et détermination, par le préfet Jean-Marc Sabathé. Merci Monsieur le préfet pour votre implication. Une pensée reconnaissante également pour votre déléguée Mme Chrystelle Blancard ainsi que M. Bernard Castells et tous leurs collaborateurs.

Je tiens également à souligner la forte contribution du conseil départemental et du conseil régional dans l'élaboration du contrat. Par leurs compétences, ces deux collectivités auront une place essentielle dans le vécu au quotidien du contrat. Je remercie leurs présidents, Martin Malvy et Philippe Martin et leurs équipes.

Il en sera de même pour les bailleurs sociaux et je tiens à remercier le président de l'OPH du Gers Alain Sorbadère pour sa contribution et celle de ses équipes dirigées par Mme Karine Bousquail. La conception, avec l'ANRU, du projet de rénovation urbaine du quartier nous amènera à travailler étroitement ensemble. Je m'en réjouis d'autant plus que les retombées économiques locales de cette opération de vaste ampleur sont très attendues par les professions concernées, dans un contexte difficile on le sait pour le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Je tiens également à vous dire que nous avons reçu comme une marque de confiance du ministère et du comité interministériel des villes le fait d'avoir été choisis comme site préfigurateur de l'élaboration de ces contrats de ville « nouvelle génération ».

Dans ce but, les équipes de l'agglomération et de la préfecture se sont pleinement mobilisées dans la durée, avec beaucoup d'enthousiasme et l'objectif en tête de démontrer à ceux qui en doutaient, ailleurs, loin d'ici - n'est-ce pas Monsieur le préfet ? - que nous pouvions produire ici, dans cette petite ville de campagne, avec peu de moyens, un contrat de ville exemplaire, pouvant servir de référence pour d'autres territoires.

Grâce à votre énorme travail à tous, nous y sommes parvenus ! En tout cas, c'est ce qui se dirait à Paris. Tout le mérite vous revient et vous pouvez en être fiers. C'est un élu plutôt exigeant qui vous le dit !

Mes remerciements vont aux 18 signataires de ce contrat et à tous leurs collaborateurs. Permettez-moi toutefois de faire exception en citant Patrice Debest, Elisa Fillon et tous les fonctionnaires de l'agglomération par qui notre crédibilité, d'étape en étape, s'est affirmée auprès de tous nos partenaires.

Je veux aussi citer les élus de l'agglomération du Grand Auch qui se sont beaucoup investis, au premier rang desquels, en tant que vice-président en charge de la politique de la ville, Philippe Baron. Je salue aussi le travail de Cathy Daste-Leplus, adjointe au maire en charge de l'éducation, qui s'est beaucoup investie sur le volet éducatif du contrat.

Le dernier remerciement, c'est aux habitants du quartier que je veux l'adresser.

Ceux d'hier, c'était il y a 24 mois, qui se sont prêtés au « diagnostic en marchant » ; ceux et celles d'aujourd'hui qui ont accepté de constituer et de participer au conseil citoyen ; ceux de demain qui deviendront aussi les acteurs de la démarche de transformation du quartier. En disant cela je pense en particulier aux femmes qui ont pris récemment l'initiative de s'engager dans les prometteuses « marches exploratoires ».

L'implication directe des habitants, qui est une des grandes nouveautés de cette loi, mérite d'être soulignée et nous y portons d'ores et déjà, de manière effective, une attention toute particulière.

Le conseil citoyen est bien installé, ses travaux commencent à alimenter la réflexion qui précède l'évolution si ce n'est la transformation.

Parce que nous l'avons déjà fait ensemble, je ne me livrerai pas ce matin à un point d'étape détaillé des différentes thématiques qui

constituent l'ossature du contrat. La réflexion approfondie et parfois l'action concrète ont été engagées pour tous les thèmes.

Un petit mot cependant sur le projet de rénovation urbaine, compte tenu de l'enjeu majeur qu'il constitue. Ce projet n'est pas détaillé dans le contrat de ville mais il fait partie intégrante de la politique de la ville. Il sera développé dans le cadre du NPNRU. Afin d'être prêts le plus tôt possible et à partir de pré-études nous ayant permis de justifier notre candidature auprès de l'Etat, nous avons engagé un dialogue que je qualifierai de conceptuel et stratégique avec nos partenaires que je salue, le CGET et l'ANRU. 2015 et 2016 seront mis à profit pour définir le projet urbain et là aussi la participation des habitants sera sollicitée dans le cadre de la « Maison du projet » qui sera au renouvellement urbain du quartier ce que le « conseil citoyen » est à la vie quotidienne de ses habitants.

Mais parce que tout ou presque résulte de la compréhension du monde et des codes qui la nécessitent pour faire effectivement société, pour tous et sans oublier personne, nous donnerons une place centrale à l'éducation et à la culture au sens large de ce mot.

C'est aussi pour cela que nous étions tant attachés à l'intégration des écoles du quartier dans le réseau national d'éducation prioritaire. Je salue la mobilisation responsable qui s'est constituée autour de cet enjeu et je remercie Madame la ministre de l'Education nationale Najat Valteau-Belkacem de l'arbitrage qu'elle a rendu. Dans le cadre d'un partenariat renforcé « ville-agglo-rectorat » qui prendra place dans le contrat de ville, nous allons faire du très bon travail pour les enfants j'en suis convaincu.

La diversité des femmes et des hommes des quartiers est une richesse pour la France et il nous revient, à nous responsables publics et avec tous nos concitoyens, de donner à la République, par les

actions concrètes figurant dans notre contrat de ville, le sens des valeurs qui fondent le bien commun.

Vivifier la République, donner par des actes plus encore de sens à ses valeurs fondatrices en contribuant à un meilleur partage du progrès et de la richesse, voilà ce qui nous attend, voilà l'ambition que nous portons en nous engageant dans cette nouvelle politique de la ville !

Pour terminer, Madame la ministre, Messieurs les présidents, Mesdames et Messieurs, je voudrais vous dire que si, en première étape, notre objectif d'aboutir à la mise au point et à la signature d'un contrat aussi prometteur que nécessaire a été atteint, notre but est maintenant de sortir le plus vite possible de la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le plus difficile mais aussi le plus intéressant est devant nous.

La qualité du travail déjà réalisé, grâce à vous tous, augure bien de la suite et du contenu, concret et efficace, que nous donnerons ensemble au contrat de ville que nous allons signer dans quelques instants.

Cela prendra du temps je le sais mais nous y arriverons j'en suis certain, pour les 3000 habitants du Grand-Garros, pour les autres habitants de ce territoire et pour la République plus juste que nous appelons tous de nos vœux !

Je vous remercie de votre attention.

**Franck Montaugé / sénateur – maire d'Auch, le 7 mai 2015**